



OBSERVATOIRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES TERRITOIRES

Be
LC Agence
d'attractivité
de Loir & Cher

Les Fiches de l'Observatoire

Septembre 2026 # N°194

Le Loir & Cher vu par ses habitants

Principaux résultats de l'enquête réalisée en avril et mai 2026

Quatre ans après une première édition, l'Agence d'attractivité de Loir & Cher et l'Observatoire de l'Économie et des Territoires ont de nouveau interrogé les habitants sur le regard qu'ils portent sur le département. Près de 1 860 réponses ont été recueillies au printemps 2026, dessinant une image toujours très positive du territoire, et permettant cette fois de mesurer certaines évolutions depuis 2022.

UN ANCRAGE QUI SE CONFIRME

Premier enseignement de cette édition : **l'attachement** de ceux qui vivent déjà dans le département **se renforce**. 74 % des répondants se projettent durablement en Loir-et-Cher (+ 2,1 points par rapport à 2022). Cette progression est particulièrement marquée chez les moins de 30 ans, dont plus d'un sur deux envisage désormais un avenir durable sur le territoire, contre 37 % en 2022.

Cette fidélisation s'accompagne, dans l'échantillon des répondants, d'un **repli des installations récentes** (- 4 points), après le pic de mobilités capté au sortir de la crise sanitaire en 2022. Plus largement, l'origine des habitants non natifs du département évolue également : l'Île-de-France, jusqu'ici en tête, cède du terrain face aux départements voisins du Centre-Val de Loire.

DES MOTIVATIONS D'INSTALLATION QUI ÉVOLUENT

Le **travail** demeure le **premier motif d'installation**, devant le fait d'être originaire du département, une proportion en hausse depuis 2022. Le cadre de vie, l'attachement au territoire et l'envie de quitter une grande ville, trois motifs dont l'importance avait été renforcée par la crise sanitaire, reculent tous en 2026. Chez les nouveaux arrivants, cette logique se retrouve de façon plus marquée : la recherche d'une rupture avec la vie urbaine reste leur trait distinctif, même si elle s'esouffle après le pic post-Covid. Elle cède progressivement du terrain aux **raisons familiales**, de plus en plus **présentes**. Le marché du logement demeure deux fois plus déterminant que pour l'ensemble des résidents.

UNE QUALITÉ DE VIE TOUJOURS MIEUX NOTÉE

Cette perception positive se traduit dans la note moyenne attribuée à la qualité de vie, qui grimpe à 4 sur 5 (contre 3,9 en 2022). La progression est notamment portée par les dimensions sociétales : **vie sociale** et surtout **engagement civique et associatif**, en nette hausse, **traduisent un regain de dynamisme local**. Le logement, le cadre de vie et l'épanouissement familial restent les points forts historiques du département.



LES ATOUTS DU LOIR-ET-CHER

Ces mêmes dimensions se retrouvent parmi les atouts que les répondants mettent spontanément en avant pour décrire leur territoire : les **qualités environnementales**, le **patrimoine** et la **douceur de vivre** arrivent en tête, devant la ruralité et la proximité avec Tours, Orléans et Paris. Les nouveaux arrivants partagent globalement cette hiérarchie, avec une valorisation plus marquée de l'environnement et du patrimoine, mais un attrait moindre pour la vie à la campagne. Depuis 2022, leur regard évolue aussi : le marché immobilier et la proximité avec Paris pèsent moins, tandis que celle avec Tours et Orléans et l'accueil des habitants gagnent du terrain.

DES FRAGILITÉS STRUCTURELLES QUI PERSISTENT

Cette embellie ne doit pas masquer des points de tension qui, eux, ne bougent pas : **l'accès aux professionnels de santé reste le point faible** numéro un, cité par près de 4 répondants sur 5, devant les **difficultés de mobilité**, en légère progression. Le vieillissement de la population s'impose comme la préoccupation qui progresse le plus fortement (+ 5 points), tandis que les opportunités professionnelles, elles aussi, restent jugées limitées, sans évolution depuis 2022.

UN TERRITOIRE QUI SÉDUIT TOUJOURS

Malgré ces réserves, **89 % des habitants** se disent **satisfaits de vivre en Loir-et-Cher** et **83 % le recommanderaient pour y vivre et y travailler**. L'image du département reste avant tout portée par son cadre naturel, son patrimoine et sa douceur de vivre, des atouts qui continuent largement à l'emporter sur ses faiblesses.

Sommaire

Méthodologie et objectifs de l'enquête.....	3
Profil des répondants.....	4

S'installer et s'enraciner en Loir-et-Cher ...	5
Un ancrage territorial qui se renforce	5

Pourquoi se sont-ils installés en Loir-et-Cher ?.....	6
Le travail et les racines familiales, moteurs durables de l'installation.....	6
Nouveaux arrivants : l'envie de rupture avec la ville s'essouffle, la famille prend le relais	6

Un département où il fait bon vivre et travailler.....	7
Vivre en Loir-et-Cher : toujours une satisfaction largement partagée	7
Le Loir-et-Cher : un territoire que l'on recommande....	7

Évaluation de la qualité de vie en Loir-et-Cher	8
Un constat positif qui se renforce, mais des écarts persistants.....	9

Quelques écarts se dessinent selon les profils	10
Un constat positif pour les nouveaux arrivants.....	10
Un ressenti similaire à la moyenne pour les CSP+	10
Un niveau de satisfaction moins élevé chez les jeunes.....	11
Quelques éléments sur le profil des insatisfaits.....	11

Leur perception des atouts du département	12
Focus sur les éléments de fierté du Loir-et-Cher	12
La parole aux Loir-et-Chériens	13

Leur perception des faiblesses du département	14
---	----





Une nouvelle enquête pour recueillir la vision des habitants sur leur territoire

Après une première édition menée en 2022, **Be LC Agence d'Attractivité de Loir & Cher**, en partenariat avec l'Observatoire de l'Économie et des Territoires, **a reconduit au printemps dernier une large enquête auprès de la population du département.**

Cette nouvelle consultation poursuit un **double objectif**. D'une part, **mieux définir le regard que portent les habitants sur leur qualité de vie et leur territoire** (ce qui fait leur fierté, les atouts, les points d'amélioration, leur ressenti sur leur cadre de vie quotidien), afin d'objectiver les arguments à mettre en valeur par l'Agence d'attractivité, de toucher du doigt les points à améliorer et, plus largement, d'éclairer les décisions relatives au développement et à l'avenir du Loir-et-Cher. D'autre part, **identifier et analyser les évolutions observées** depuis la première enquête menée en 2022.

Une mobilisation en ligne des habitants

L'enquête a été menée du **7 avril au 31 mai 2026 auprès des ménages du département**, au moyen d'un **questionnaire en ligne** largement relayé : sur les réseaux sociaux, sur les sites internet de l'Agence d'attractivité et de l'Observatoire, ainsi que dans la presse locale. En 2022, l'enquête avait été diffusée à l'ensemble des ménages via Loir & Cher Info (magazine du Conseil départemental) et pouvait également être retournée par courrier, une modalité non reconduite cette année.

Tout au long de la période de collecte, plusieurs publications ont été diffusées sur les réseaux sociaux de l'Agence d'attractivité (Instagram, Facebook, LinkedIn) afin de maintenir une visibilité de l'enquête et de solliciter au mieux la participation de la population loir-et-chérienne.

Près de 1 860 réponses exploitables

Cette édition de l'enquête rassemble davantage de répondants qu'en 2022 : 2 227 réponses collectées contre 1 782 en 2022. Toutefois, la part de réponses partielles a fortement augmenté (26 % contre 15 % en 2022), ramenant à **près de 1 860 le nombre de réponses exploitables**. Le recours exclusif à un questionnaire en ligne (lien URL et QR code) explique l'augmentation des réponses partielles, les abandons en cours de saisie étant plus fréquents avec ce mode de collecte.

Une structure de répondants stable mais un profil légèrement différent

Le profil type des répondants demeure globalement **similaire à celui observé lors de la première édition** : une **femme âgée de 30 à 59 ans**, appartenant aux **catégories socioprofessionnelles moyennes ou supérieures**, travaillant dans le **Loir-et-Cher** et vivant au sein d'un **foyer de 4 personnes**.

La répartition hommes/femmes est quasi identique à celle de 2022. En revanche, **le panel 2026 est légèrement plus âgé** (progression des 45-64 ans) **et plus qualifié** (hausse des cadres et professions intermédiaires), tandis que les retraités et personnes sans activité sont moins représentés. Sur le plan de la situation familiale, la part des personnes **en couple ou vivant en famille a augmenté**, tandis que celle des **personnes seules s'est réduite**.

Ces évolutions, sans doute liées aussi au changement de mode de collecte des réponses, restent modérées : les **deux échantillons** demeurent globalement **proches, ce qui autorise les comparaisons entre les deux vagues d'enquête**.

Un échantillon cohérent avec la cible de l'enquête

La structure de l'échantillon apparaît globalement cohérente avec la cible de l'enquête, orientée en priorité vers les actifs. Les écarts observés avec la population générale du Loir-et-Cher (Insee) s'expliquent en grande partie par le mode de recueil retenu. La sous-représentation des retraités (17,3 % contre 37,7 %) et des 65 ans et plus (16 % contre 33,3 %) était attendue au regard de la cible.

De la même manière, la surreprésentation des cadres (29,4 % contre 7 %) et la faible part d'ouvriers (1,9 % contre 14,5 %) méritent attention, même si elles sont partiellement inhérentes au mode de diffusion en auto-administration, qui tend à favoriser les profils les plus connectés et diplômés.

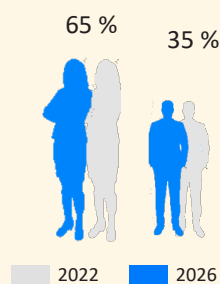
La surreprésentation féminine (65,5 % contre 52,3 %) constitue un déséquilibre d'échantillonnage, habituel dans les enquêtes en ligne, qu'il convient de garder à l'esprit dans l'interprétation des résultats.

Aucun redressement statistique n'a été opéré, l'objectif de cette enquête étant avant tout de **recueillir des témoignages**.

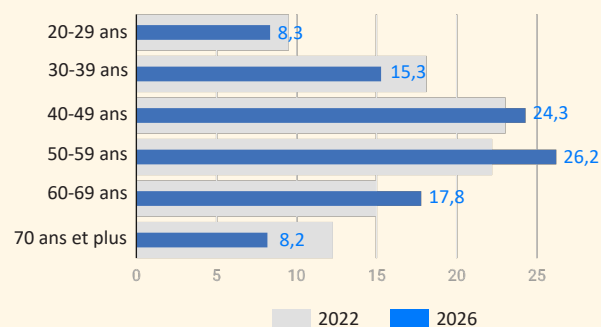


PROFIL DES RÉPONDANTS

Répartition des répondants selon le sexe



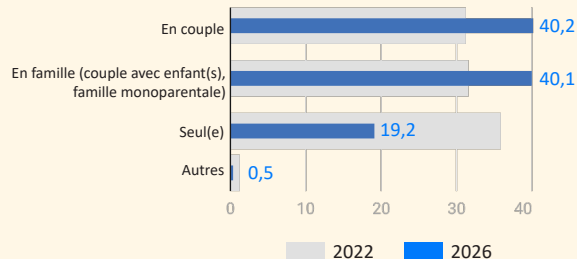
Répartition des répondants selon l'âge (20 ans ou plus - en %)



Répartition des répondants selon la catégorie socioprofessionnelle (en %)

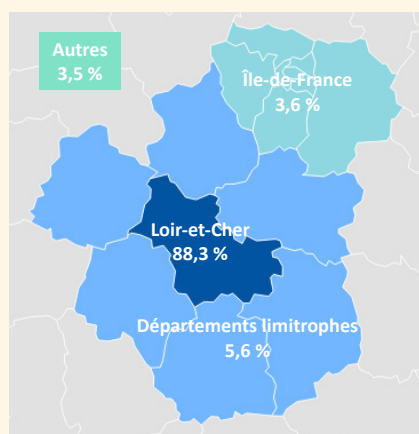


Répartition des répondants selon la composition familiale (en %)

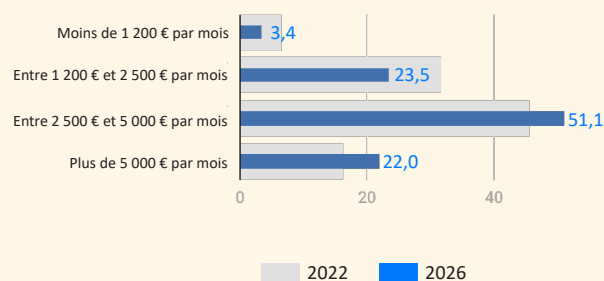


 3,8 personnes en moyenne par foyer

Répartition des répondants en 2026 selon leur lieu de travail (en %)



Répartition des répondants en % selon le montant des ressources mensuelles du foyer (revenus et allocations)

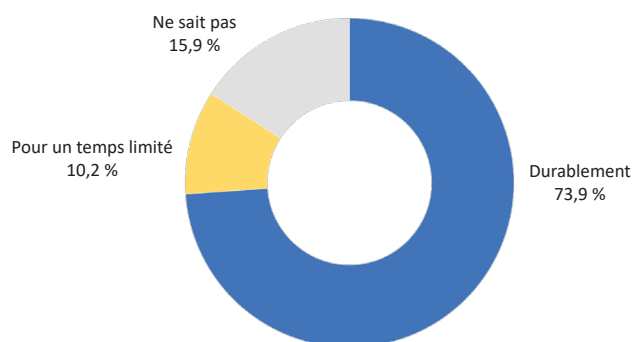


Source : Enquête sur la qualité de vie des Loir-et-Chériens - 2022 et 2026

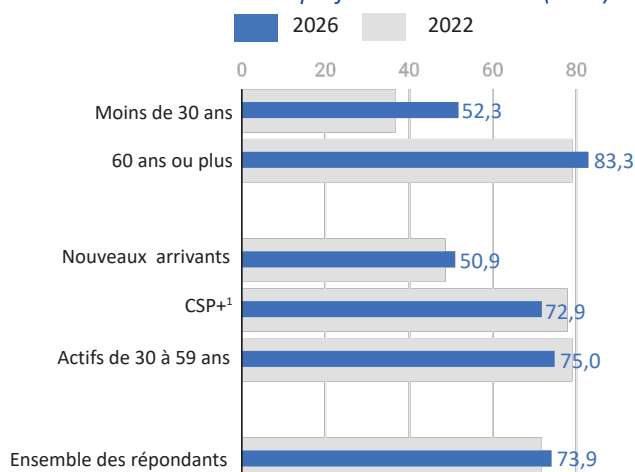
S'installer et s'enraciner en Loir-et-Cher

Pensez-vous être installé(e) en Loir-et-Cher ?

Répartition des réponses en %



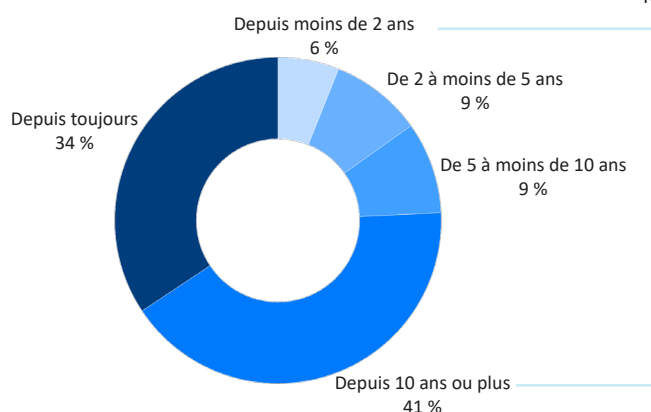
Part des répondants pensant être durablement installés en Loir-et-Cher selon le profil en 2026 et 2022 (en %)



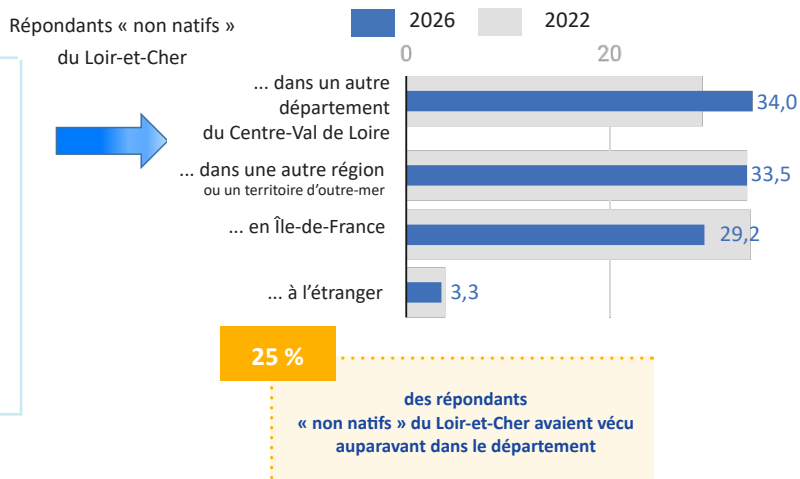
Source : Enquête sur la qualité de vie des Loir-et-Chériens - 2022 et 2026

Depuis combien de temps vivez-vous en Loir-et-Cher ?

Répartition des réponses en %



Part des répondants ayant habité auparavant... Répartition des réponses en %



Un ancrage territorial qui se renforce

Les répondants témoignent d'un fort attachement au territoire : **près des trois quarts d'entre eux déclarent être durablement installés en Loir-et-Cher (73,9 %)**. Ce sentiment est plus marqué chez les **actifs de 30 à 59 ans et les personnes âgées de 60 ans ou plus**. À l'inverse, les nouveaux arrivants (installés depuis moins de deux ans) et les moins de 30 ans se montrent plus indécis quant à la pérennité de leur projet de vie dans le département.

Dans l'ensemble, **ce sentiment d'ancrage se renforce légèrement par rapport à 2022 (+ 2,1 points)**. Cette progression est **particulièrement marquée chez les moins de 30 ans** : plus d'un répondant sur deux se projette désormais durablement dans le département, contre 37 % lors de la précédente enquête.

Cette capacité à fidéliser les populations ne doit toutefois pas masquer une évolution récente des flux d'arrivée, moins soutenus qu'au moment de la sortie de crise sanitaire.

Les **installations récentes** semblent marquer un **léger repli depuis 2022** : la part des répondants installés depuis moins de deux ans a diminué de 4 points, pour s'établir à 6 %. Ce reflux

traduit vraisemblablement la fin d'un épisode exceptionnel plus qu'une perte d'attractivité durable : l'enquête 2022 intervenait au plus fort des mobilités post-confinement.

Parmi les répondants, **un tiers sont natifs du département ou y résident depuis toujours et 4 sur 10 (la plus forte proportion) depuis 10 ans ou plus**.

Parmi l'ensemble des répondants non natifs du département, la structure des origines évolue également : l'Île-de-France, première provenance en 2022 (33,9 %), recule à 29,2 % en 2026, tandis que les arrivées depuis un autre département du Centre-Val de Loire progressent (+ 4,9 points, à 34 %) et occupent désormais la première place. Ce rééquilibrage au profit de mobilités plus classiques, de proximité régionale, va dans le même sens que le repli des installations récentes. Cette normalisation se retrouve dans les pratiques professionnelles, avec un recours au télétravail en recul de 8,5 points depuis 2022.

Notons par ailleurs qu'un « non-natif » du Loir-et-Cher sur quatre déclare y avoir déjà vécu par le passé. Cette proportion, en hausse depuis 2022 (23 %), peut traduire un **attachement préexistant au territoire favorisant les retours d'anciens habitants**.

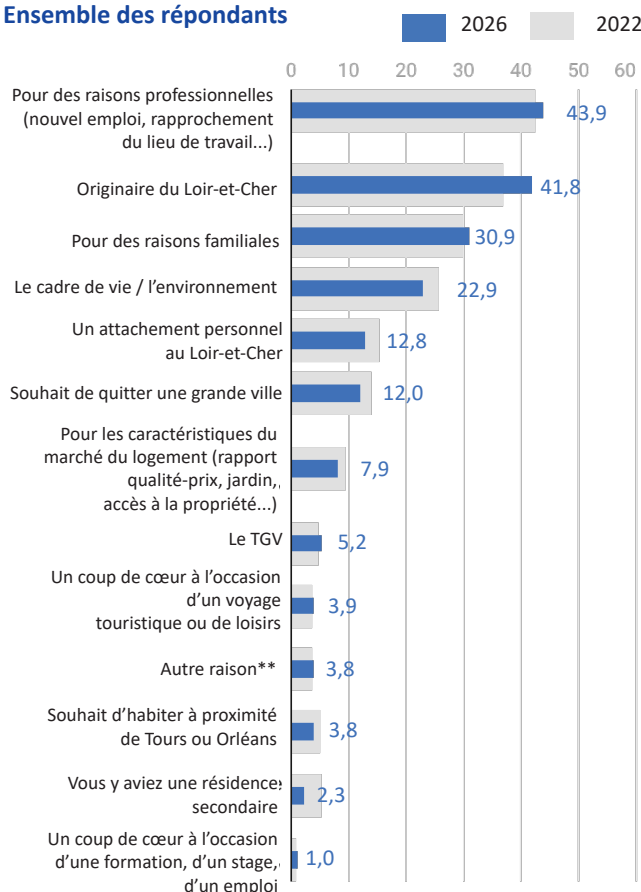
¹ - La catégorie des CSP+ regroupe les chefs d'entreprise, les artisans et commerçants, les cadres, les professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires.

Pourquoi se sont-ils installés en Loir-et-Cher ?

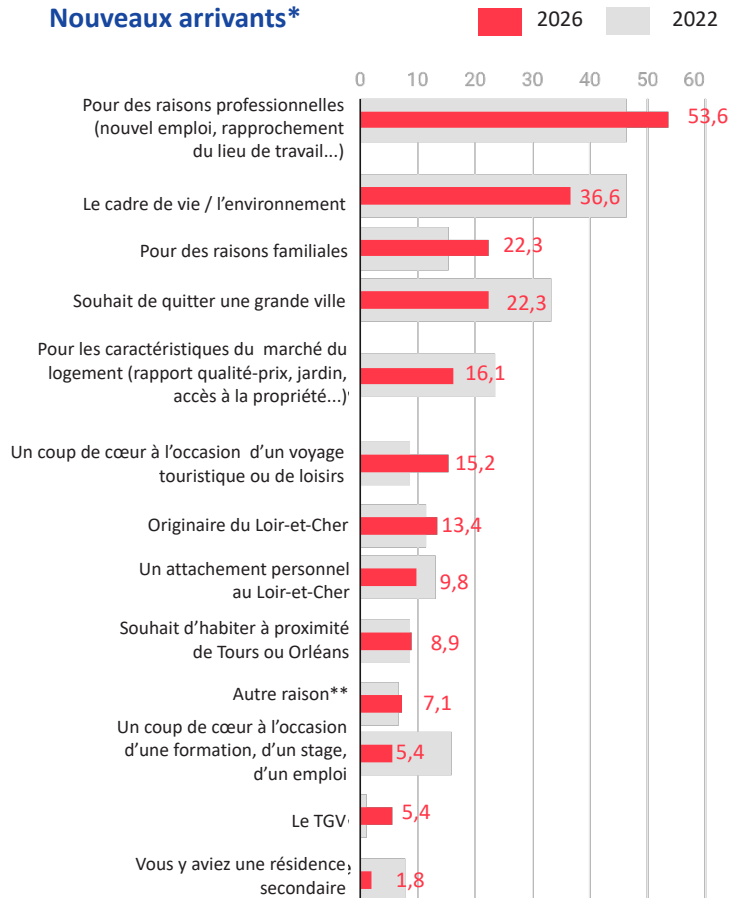
Qu'est-ce qui a motivé votre choix de vous installer en Loir-et-Cher (vous ou votre conjoint) ?

Part en % des répondants ayant cité...

Ensemble des répondants



Nouveaux arrivants*



Source : Enquête sur la qualité de vie des Loir-et-Chériens - 2022 et 2026

* habitants installés depuis moins de 2 ans en Loir-et-Cher

** pour y faire ses études, par exemple.

Le travail et les racines familiales, moteurs durables de l'installation

Les **motivations d'installation** en Loir-et-Cher demeurent globalement **similaires à celles observées il y a quatre ans**.

Les **raisons professionnelles** (nouvel emploi ou rapprochement du lieu de travail) restent le **premier facteur** expliquant ce choix résidentiel, citées par **plus de 4 répondants sur 10**. Ce motif devance de peu le fait d'être **originaire du département**, mentionné par 42 % des répondants, une proportion en progression de 5 points par rapport à 2022.

Les **raisons familiales** arrivent en troisième position ; elles sont évoquées par environ 3 répondants sur 10. Le **cadre de vie et l'environnement**, cités par 23 % des répondants en 2026, est en recul de 2,7 points par rapport à 2022. Ce repli s'observe également pour l'**attachement personnel au département** et pour le **souhait de quitter une grande ville**. Ces trois motifs, qui avaient pu être stimulés par les recompositions résidentielles consécutives à la crise sanitaire, semblent marquer un certain essoufflement en 2026.

La **résidence secondaire** diminue également fortement (2,3 % contre 5,3 %), de même que les **caractéristiques du marché du logement** (7,9 % contre 9,5 %). Les autres motifs (TGV, tourisme, proximité de Tours ou d'Orléans, formation) restent marginaux et stables.

Nouveaux arrivants : l'envie de rupture avec la ville s'essouffle, la famille prend le relais

Plus d'un **nouvel arrivant sur deux** s'est installé en Loir-et-Cher pour des **raisons professionnelles**, un motif encore renforcé depuis 2022. Mais ce qui distingue vraiment cette population, c'est la recherche d'une rupture avec la vie urbaine : le **cadre de vie et le souhait de quitter une grande ville** pèsent nettement plus lourd que pour l'ensemble des résidents même si ces deux motivations s'essoufflent par rapport à 2022, sans doute après le pic lié à la crise sanitaire.

Les **raisons familiales** apparaissent en nette progression depuis 2022, devenant **une dimension davantage valorisée dans le choix de s'installer**.

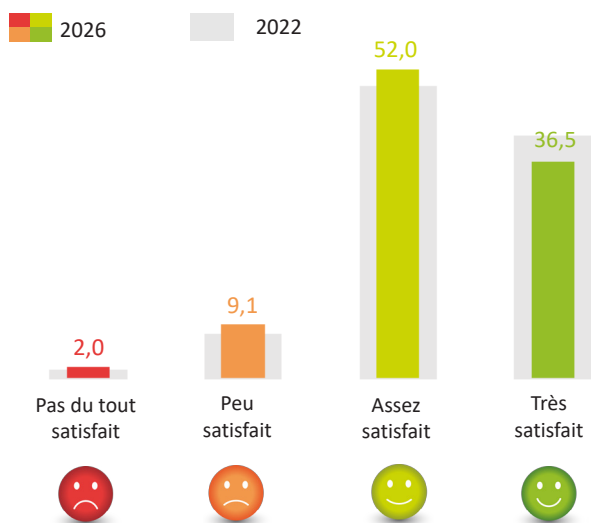
Le **marché du logement** local reste, lui, deux fois plus déterminant pour les nouveaux arrivants que pour l'ensemble des résidents.

Ils sont par ailleurs de plus en plus nombreux à avoir découvert le territoire à l'occasion d'un séjour touristique ou de loisirs : 15,2 %, soit près du double en quatre ans. La résidence secondaire comme point d'ancrage antérieur suit en revanche la tendance inverse, en net recul (1,8 % contre 7,7 % en 2022).

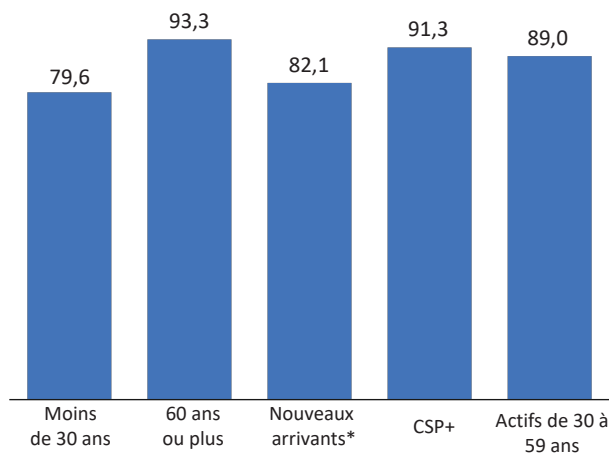
Enfin, **être originaire du Loir-et-Cher progresse légèrement** chez les nouveaux arrivants depuis 2022, traduisant le retour sur le territoire d'une partie d'entre eux après en être partis.

Un département où il fait bon vivre et travailler

D'une façon générale, êtes-vous satisfait(e) de vivre en Loir-et-Cher ? Répartition des réponses en %



Proportion des répondants satisfaits ou très satisfaits selon le profil (en %)



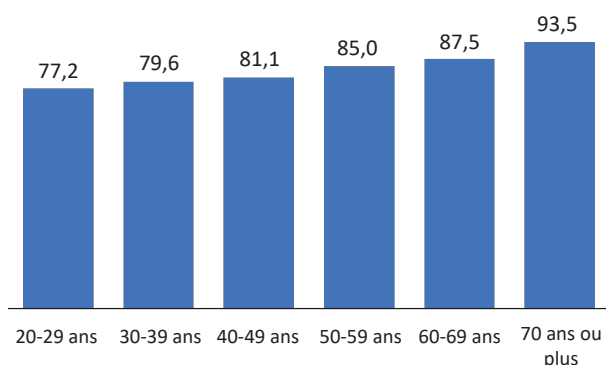
Source : Enquête sur la qualité de vie des Loir-et-Chériens - 2022 et 2026
* habitants installés depuis moins de 2 ans en Loir-et-Cher

83 %

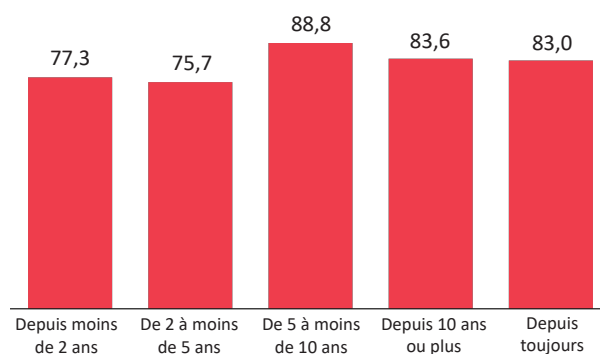
des répondants recommanderaient le Loir-et-Cher pour y vivre et travailler

Part des répondants qui recommanderaient le Loir-et-Cher pour y vivre et travailler...

... selon la tranche d'âge (en %)



... selon la durée d'installation (en %)



Source : Enquête sur la qualité de vie des Loir-et-Chériens - 2026

Vivre en Loir-et-Cher : toujours une satisfaction largement partagée

88,5 % des répondants se déclarent **satisfaits de vivre en Loir-et-Cher**. Cette proportion, bien que toujours très élevée, est en léger recul par rapport à 2022 (- 2,1 points).

Les **moins de 30 ans** et les **nouveaux arrivants** affichent quant à eux un **niveau de satisfaction plus faible** qui avoisine néanmoins les 80 %. Ce résultat s'inscrit dans la continuité des autres enseignements de l'enquête : ce sont également ces profils qui expriment davantage d'hésitations quant à leur attachement au territoire et à la pérennité de leur installation.

Le Loir-et-Cher : un territoire que l'on recommande

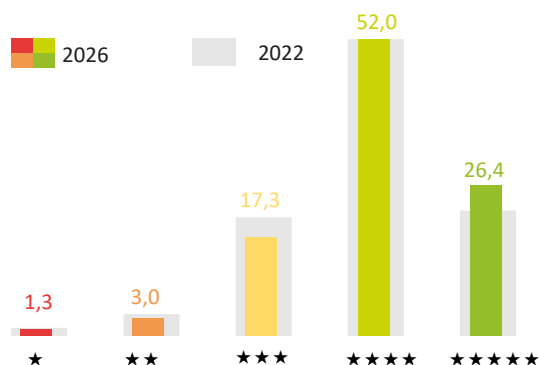
Plus de huit répondants sur dix recommanderaient le Loir-et-Cher pour y vivre et y travailler. Bien que toujours très élevé, ce niveau est en léger recul par rapport à 2022 (85 %).

La propension à recommander **progresses avec l'âge**. Elle s'avère également **plus forte chez les personnes résidant en Loir-et-Cher depuis plus de 5 ans**.

Évaluation de la qualité de vie en Loir-et-Cher

Combien d'étoiles donneriez-vous à votre qualité de vie en Loir-et-Cher ?

Répartition des réponses en %



4 / 5

c'est la note moyenne que les répondants attribuent à leur qualité de vie, une meilleure note par rapport à 2022 (3,9 sur 5)
(1 étant la situation la moins favorable et 5 la plus favorable)

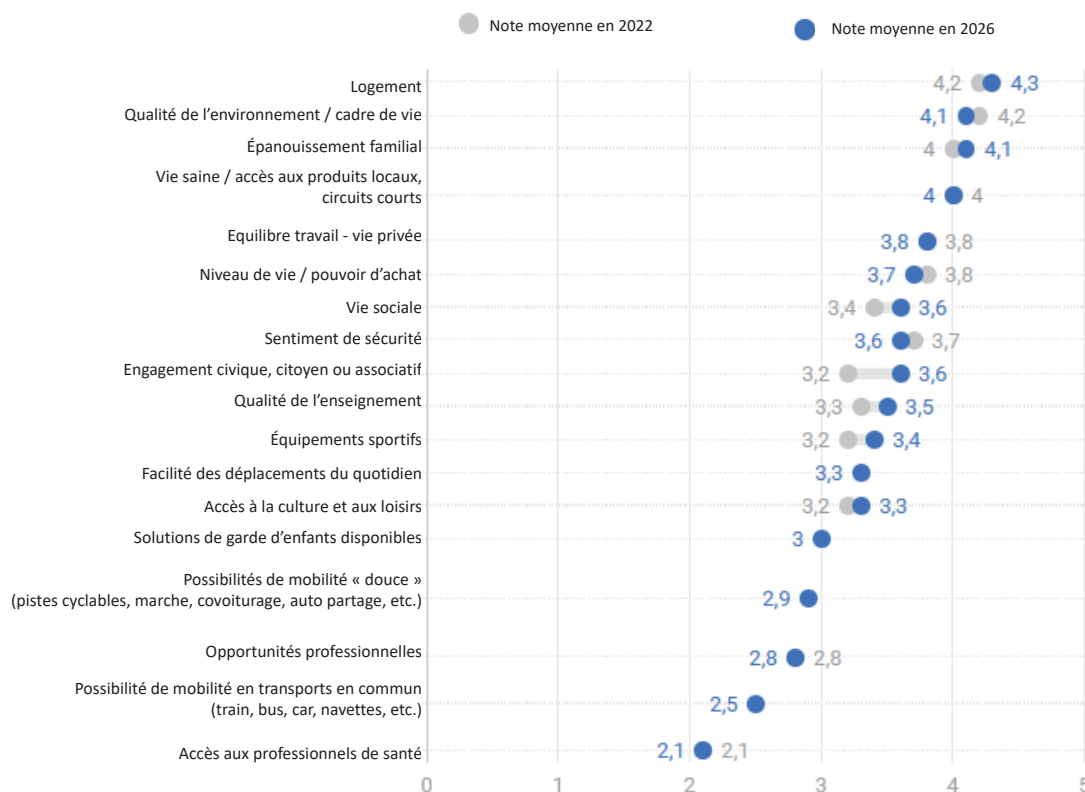
Résultats par thématique

Note moyenne en 2026



Source : Enquête sur la qualité de vie des Loir-et-Chériens - 2026

Évaluation de la qualité de vie en Loir-et-Cher par thématique en 2022 et 2026



Source : Enquête sur la qualité de vie des Loir-et-Chériens - 2022 et 2026

Les thématiques liées à la mobilité (douce, en transports en commun, facilités de déplacement au quotidien) et aux solutions de garde d'enfants ont été introduites pour la première fois dans l'enquête 2026 ; elles ne font donc l'objet d'aucune comparaison avec 2022.

Un constat positif qui se renforce, mais des écarts persistants

Les Loir-et-Chériens ayant répondu à l'enquête attribuent à leur qualité de vie une note moyenne de **4 sur 5, en légère progression par rapport à 2022** (3,9 sur 5). Cette amélioration se confirme dans la répartition des réponses : **près de 80 % d'entre eux situent leur qualité de vie à 4 étoiles ou plus**, contre 75 % il y a quatre ans, tandis que la part des insatisfaits reste marginale et continue de reculer (voir profil des insatisfaits page 11).

Cette appréciation globalement positive masque toutefois de fortes disparités selon les thématiques.

Le **cadre résidentiel** reste le **principal moteur de la satisfaction**, porté par le **logement** (4,3), **l'environnement et le cadre de vie** (4,1) et **l'épanouissement familial** (4,1), même si la perception de l'environnement s'effrite légèrement. Le Loir-et-Cher conserve son image de **département où il est possible de mener de front vie professionnelle et vie personnelle**. Le niveau de vie reste également bien perçu, même si son appréciation recule légèrement par rapport à 2022.

Les **dimensions sociétales** affichent des **résultats plus mesurés, mais orientés à la hausse**. La **vie sociale** (3,6 contre 3,4 en 2022) et surtout **l'engagement civique, citoyen ou associatif** (3,6 contre 3,2 ; soit la plus forte progression de l'enquête) témoignent d'un regain de dynamisme collectif.

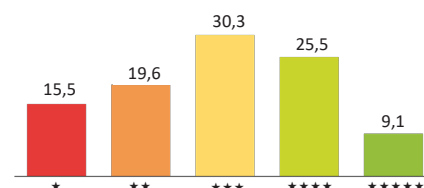
Ce mouvement se retrouve dans les **services aux familles et à la jeunesse**, avec la **qualité de l'enseignement** (3,5 contre 3,3) et les **équipements sportifs** (3,4 contre 3,2) en **légère amélioration**, tandis que l'accès à la culture et aux loisirs se maintient à 3,3. Seul le **sentiment de sécurité** (3,6) fait figure d'exception dans cet ensemble globalement en hausse, avec un **léger recul**. Les **solutions de garde d'enfants**, thématique nouvellement introduite dans cette édition, obtiennent quant à elles **un score plus faible** (3).

Les **avis** sont en revanche **plus mitigés concernant les possibilités de mobilité douce ou en transports en commun** (deux items également ajoutés dans cette édition), qui apparaissent comme des leviers d'amélioration pour faciliter les déplacements du quotidien.

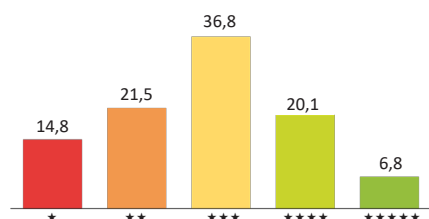
Deux thématiques restent obstinément **à la traîne**, sans **aucune évolution depuis 2022** : les **opportunités professionnelles**, pourtant citées comme le premier motif d'installation dans le département, mais jugées seulement moyennes, voire peu favorables (2,8), et surtout **l'accès aux professionnels de santé**, qui recueille la note la plus basse de toute l'enquête (2,1 sur 5). Cette stabilité confirme que les **tensions liées à l'offre de soins demeurent une préoccupation structurelle pour les habitants**, un constat largement corroboré par les réponses sur les points faibles du département.

Combien d'étoiles donneriez-vous ?

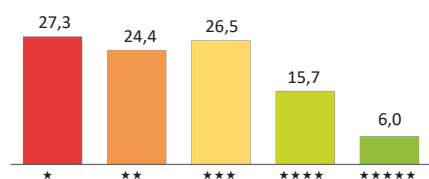
... aux possibilités de mobilité «douce» (pistes cyclables, marche, covoiturage, autopartage, etc.)
Répartition des réponses en %



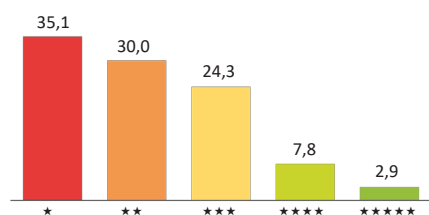
... aux opportunités professionnelles
Répartition des réponses en %



... aux possibilités de mobilité en transports en commun
Répartition des réponses en %



... à l'accès aux professionnels de santé
Répartition des réponses en %



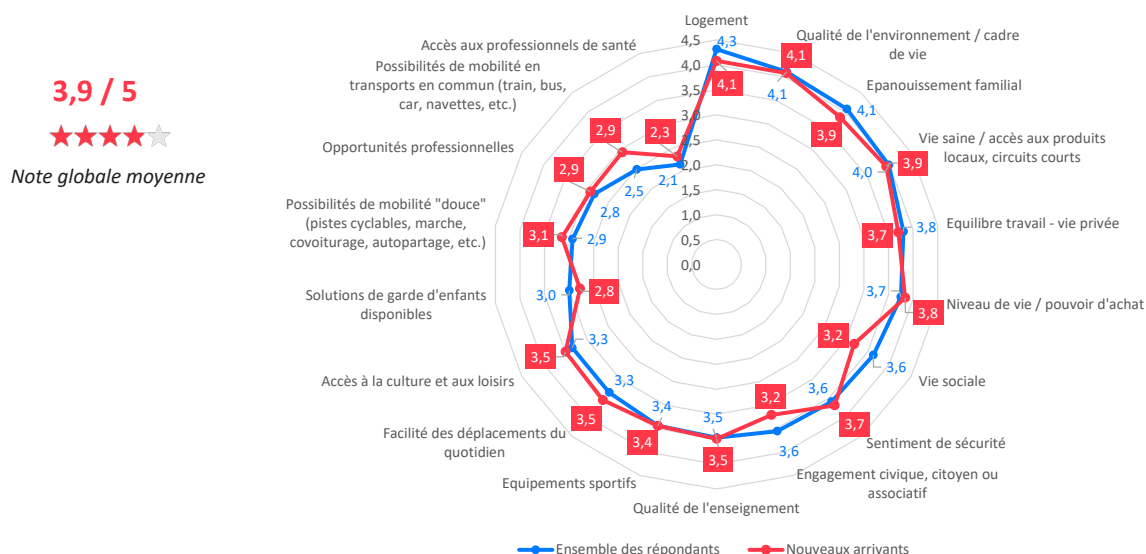
Source : Enquête sur la qualité de vie des Loir-et-Chériens - 2026

Quelques écarts se dessinent selon les profils

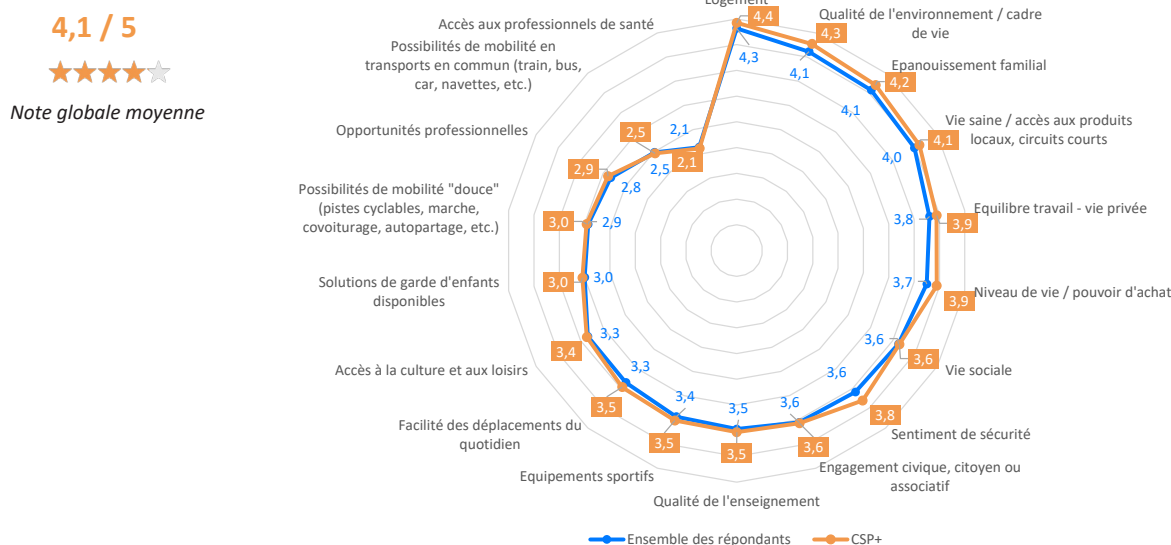
Combien d'étoiles donneriez-vous à votre qualité de vie en Loir-et-Cher ?

Résultats par thématique

Les nouveaux arrivants (habitants installés depuis moins de 2 ans en Loir-et-Cher)



Les CSP+



Source : Enquête sur la qualité de vie des Loir-et-Chériens - 2026

Un constat positif pour les nouveaux arrivants

Le **ressenti des nouveaux arrivants**, c'est-à-dire des personnes installées depuis moins de deux ans, apparaît globalement **proche de celui de l'ensemble des répondants**. Ils attribuent une note moyenne de **3,9 sur 5** à leur qualité de vie. Trois écarts se distinguent toutefois : la **vie sociale et l'engagement civique et citoyen** sont évalués **moins favorablement**, tandis que les **possibilités de mobilité en transports en commun** sont, à l'inverse, **mieux perçues**.

Un ressenti similaire à la moyenne pour les CSP +

Les chefs d'entreprise, artisans et commerçants, cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires, regroupés sous l'appellation **CSP+**, attribuent une note de **4,1 sur 5** à leur qualité de vie. Cette évaluation, très proche de celle de l'ensemble des répondants, n'a rien d'étonnant : **cette catégorie socioprofessionnelle regroupe en effet la majorité des répondants de l'enquête**.

Combien d'étoiles donneriez-vous à votre qualité de vie en Loir-et-Cher ?

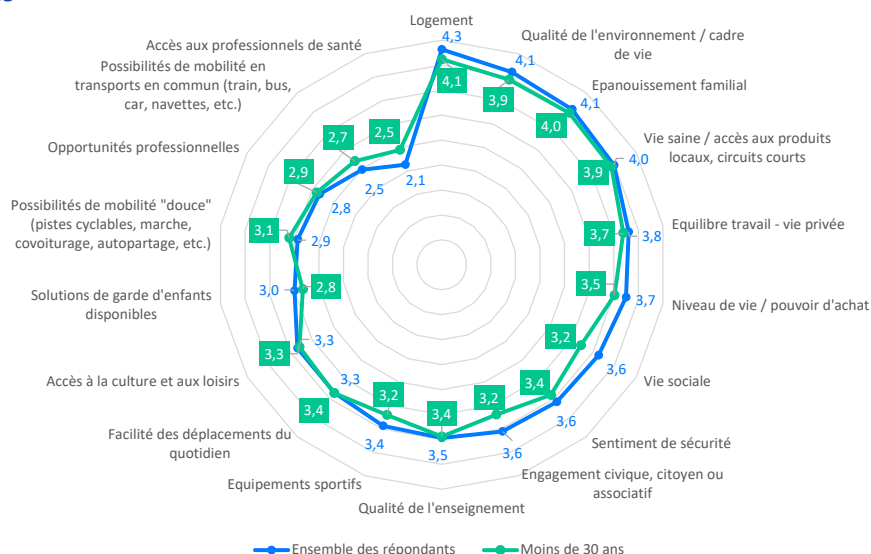
Résultats par thématique

Les moins de 30 ans

3,7 / 5



Note globale moyenne



Source : Enquête sur la qualité de vie des Loir-et-Chériens - 2026

Un niveau de satisfaction moins élevé chez les jeunes

Les **moins de 30 ans** portent un **regard plus réservé sur leur qualité de vie dans le département**, à laquelle ils attribuent une note moyenne globale de **3,7 sur 5**. À l'instar des nouveaux arrivants, la **vie sociale** et l'**engagement civique et citoyen** fi-

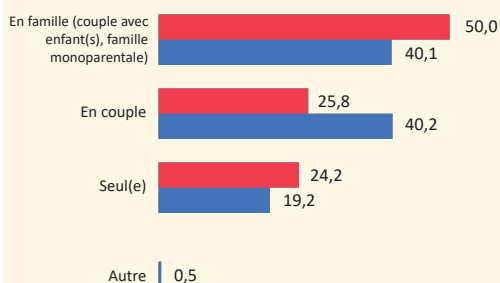
gurent parmi **les dimensions les moins bien évaluées**. Ils se distinguent toutefois par une perception plus favorable de l'accès aux professionnels de santé, même si cette thématique reste notée en dessous de la moyenne (moins de 3 sur 5).



QUELQUES ÉLÉMENTS SUR LE PROFIL DES INSATISFAITS

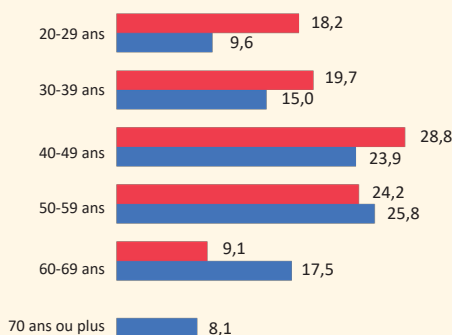
LES PERSONNES AYANT ATTRIBUÉ UNE NOTE INFÉRIEURE OU ÉGALE À 2 À LA QUALITÉ DE VIE EN LOIR-ET-CHER

... selon la composition familiale

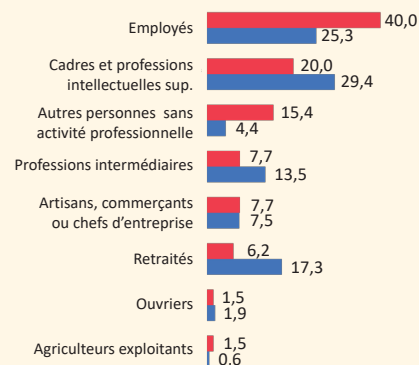


Répartition des répondants (en %)

... selon l'âge (20 ans ou plus)



... selon la catégorie socioprofessionnelle (en %)



■ Ensemble des répondants ■ Répondants ayant attribué une note ≤ 2

Source : Enquête sur la qualité de vie des Loir-et-Chériens - 2026

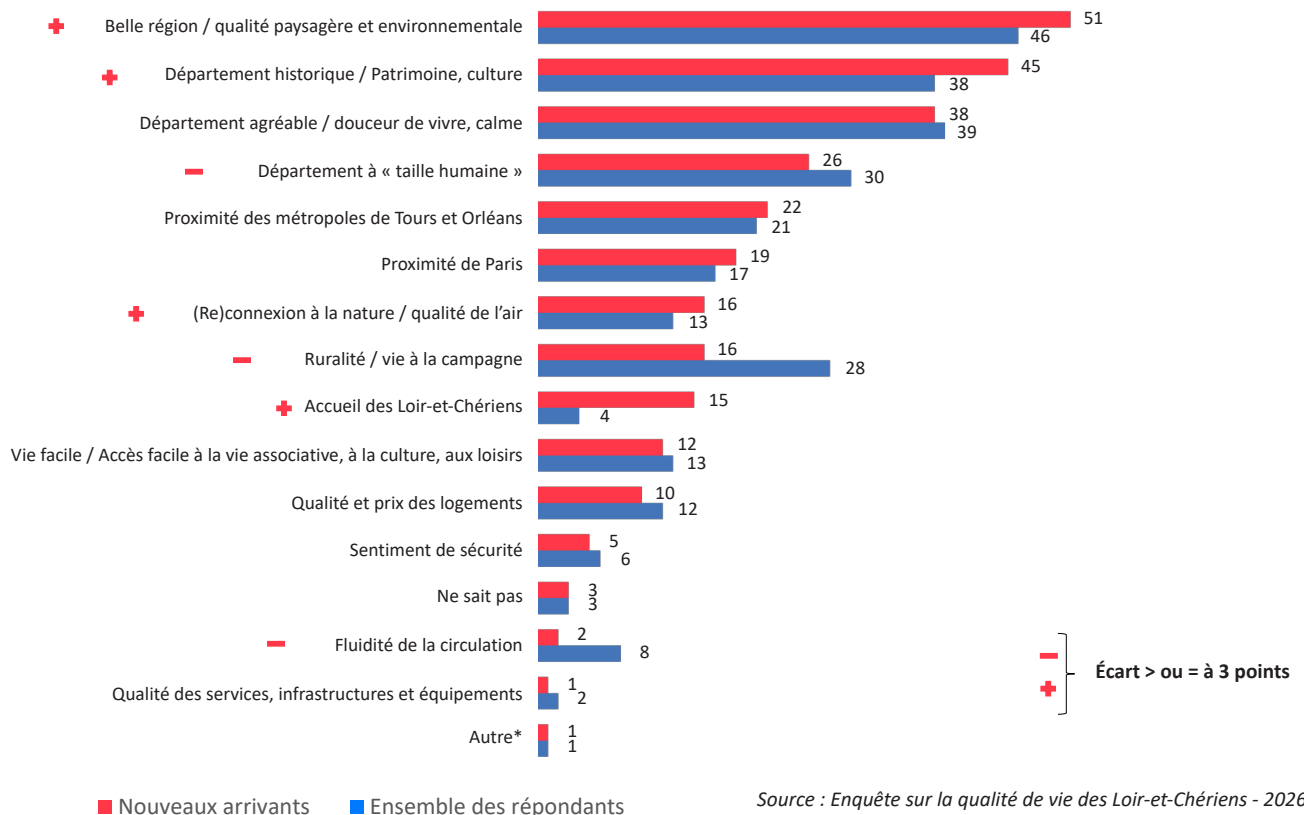
Le répondant insatisfait type est plutôt un **actif jeune ou d'âge intermédiaire (moins de 50 ans), employé ou sans activité professionnelle, vivant en famille avec enfant(s)**. Ce profil est cohérent avec les autres enseignements de l'enquête : ce sont précisément les catégories les plus concernées par les points

faibles identifiés du département (accès aux soins pour les familles avec enfants, opportunités professionnelles pour les employés, offre de garde d'enfants) qui expriment le plus de réserves sur leur qualité de vie.

Leur perception des atouts du département

Quels sont, à votre avis, les premiers atouts que vous mettriez en avant ?

Part des répondants ayant cité les atouts suivants (en %) - 3 réponses au maximum



Source : Enquête sur la qualité de vie des Loir-et-Chériens - 2026

* le niveau de vie, les opportunités professionnelles

L'enquête proposait aux répondants de sélectionner parmi une liste de thématiques les **trois principaux atouts du département** qu'ils mettraient le plus en avant.

Les **qualités environnementales**, le **patrimoine** et le **cadre de vie** du département apparaissent comme les principaux moteurs de l'attractivité du Loir-et-Cher. La **ruralité** du territoire ainsi que sa **proximité avec les métropoles de Tours et Orléans et avec la capitale** sont également citées comme des **atouts importants**.

Ces mêmes dimensions figurent d'ailleurs parmi les **principaux motifs de fierté des habitants à l'égard de leur territoire**.

Les **répondants installés depuis moins de deux ans** se distinguent par une **valorisation plus marquée de l'environnement et du patrimoine du département**. À l'inverse, la vie à la campagne offerte par le territoire est moins souvent citée comme un facteur d'attractivité que par l'ensemble des répondants. L'**accueil des Loir-et-Chériens** constitue en revanche un atout davantage reconnu par les nouveaux arrivants, qui le mentionnent trois fois plus fréquemment.

Le regard des nouveaux arrivants a également évolué depuis la première édition de l'enquête : l'**accueil des habitants** ainsi que la **proximité avec Tours et Orléans gagnent en importance**, tandis que l'**attractivité du marché immobilier** et la **proximité avec Paris** sont désormais **moins mises en avant**.





LA PAROLE AUX LOIR-ET-CHÉRIENS : VIVRE EN LOIR-ET-CHER VERSUS VIVRE AILLEURS



« Ce lieu offre de la sérénité, une grande diversité de balades à faire à pied ou à vélo, ainsi qu'une proximité avec les activités et le lieu de travail. »

« Une offre culturelle très vaste, un patrimoine qui plonge au cœur de l'histoire de France, une grande variété d'activités, ainsi qu'une proximité avec Paris permettant de ne profiter que des bons côtés de la capitale (accès facile aux soins, offre culturelle haut de gamme). »

« Un rythme de vie plus posé, un coût de la vie plus raisonnable, ainsi qu'un accès facile à des environnements naturels. »

« J'ai vécu toute ma vie en région parisienne (stress, embouteillages, pollution, incivilités, densité de population très importante) ; je n'ai jamais retrouvé ces problèmes dans ce magnifique département du Loir-et-Cher ! »

« La qualité de vie, la diversité des environnements et la dynamique culturelle, le tout sans le stress des grandes métropoles. »

« C'est le bon compromis entre un cadre de vie rural et préservé, une vie culturelle assez riche et dynamique, en particulier lors de la saison touristique, et la proximité de grandes villes, voire même de Paris. »

« Une vie paisible, loin de l'agitation des grandes métropoles, sans pour autant se sentir dans un désert culturel. »

« Une diversité territoriale du nord au sud très prononcée ; une position géographique centrale facilitant l'accès aux autres secteurs de l'Hexagone. »

« Un département souvent sous-estimé, ce qui en fait un joyau à découvrir. Encore sous-coté, il permet de dénicher des pépites abordables. Une qualité de vie à proximité de grandes villes comme Tours, Orléans, et même Paris, pour aller voir une expo ou un spectacle. »



« L'ambiance, les animations, les bars et les commerces... il n'y a rien, c'est trop calme, peut-être un peu plus animé l'été. »

« Manque de propositions culturelles et d'opportunités professionnelles, désertification médicale, et offre de soins de pointe défailante. »

« Il y a moins d'infrastructures et moins d'emplois que dans d'autres départements. »

« Peu d'événements culturels, centre-ville désert, manque de personnel de santé. »

« Le retard des infrastructures (transports en commun trop rares), les emplois peu qualifiés ou trop spécialisés, l'accès aux soins. »

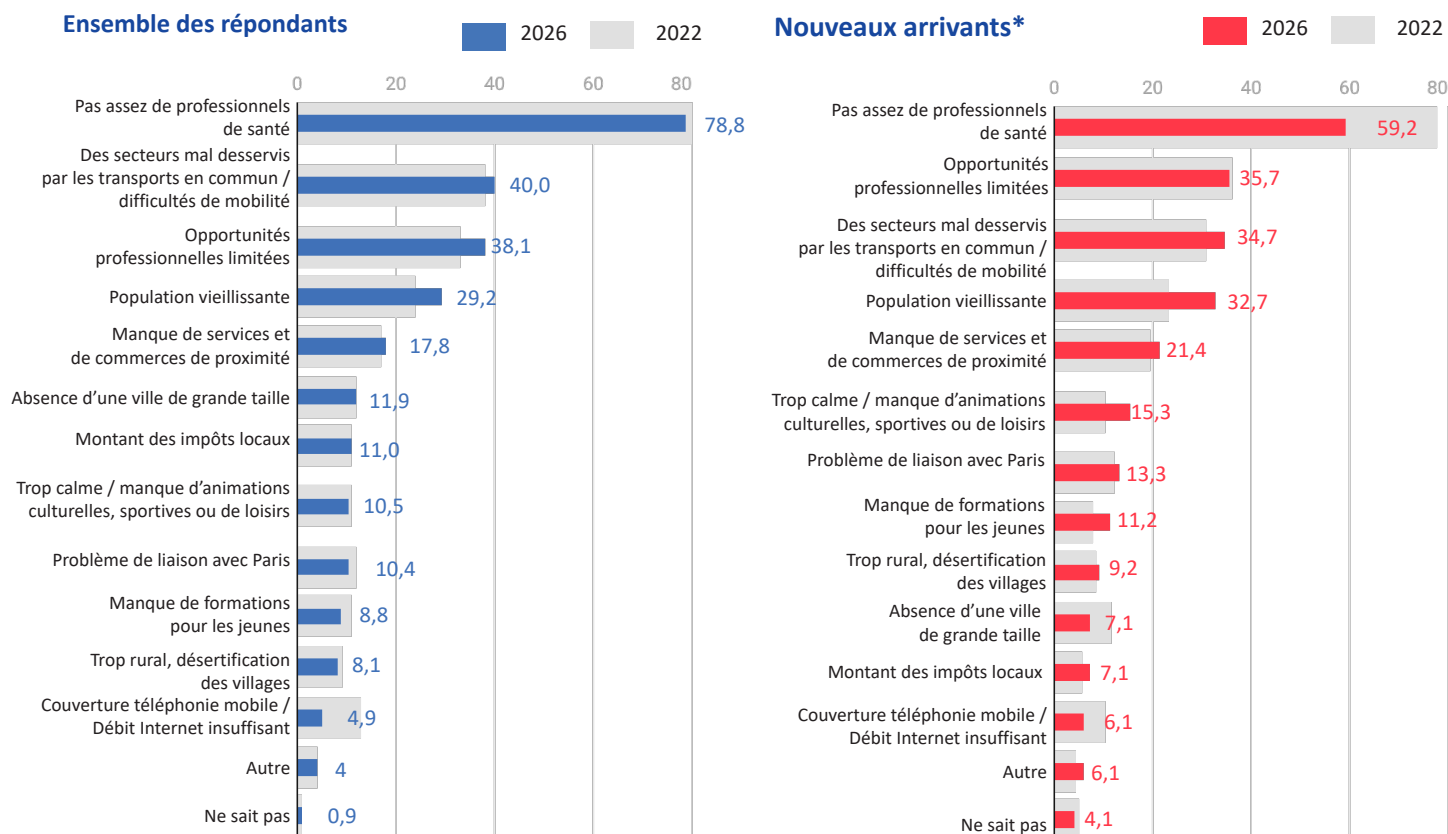
« Deux gros points noirs : le manque de médecins et de spécialistes, ainsi qu'un manque d'attractivité auprès des jeunes. Les formations et les emplois qualifiés sont peu présents, d'où une fuite de nos jeunes. Un département qui risque de mal vieillir, coincé entre des départements riverains plus dynamiques. »

« Pas de dynamisme pour l'emploi, un département vieillissant qui ne devient plus attractif. Pas grand-chose à faire non plus à Blois. Peu de manifestations culturelles. »

Leur perception des faiblesses du département

Quels sont, à votre avis, les principaux points faibles du département ?

Part des répondants ayant cité les points faibles suivants (en %) - 3 réponses au maximum



Source : Enquête sur la qualité de vie des Loir-et-Chériens - 2022 et 2026
* habitants installés depuis moins de 2 ans en Loir-et-Cher

Les répondants ont également été interrogés sur les faiblesses du territoire. Le **manque de professionnels de santé** constitue, pour l'ensemble des répondants, le **point faible le plus fréquemment cité** (78,8 %), à un niveau comparable à celui observé en 2022. Les **difficultés de mobilité** et les **opportunités professionnelles limitées** suivent, toutes deux en légère progression par rapport à la précédente édition. Le **vieillessement de la population** enregistre la **plus forte progression** parmi l'ensemble des items proposés, passant de 24 % à 29,2 %, et se hisse ainsi au quatrième rang des préoccupations exprimées.

A contrario, **certains points faibles** sont **moins fréquemment cités qu'en 2022**. C'est notamment le cas de la **couverture de téléphonie mobile et du débit Internet**, dont la part de citations diminue fortement, passant de 13 % à 4,9 %, signe que les efforts engagés en matière de couverture numérique du territoire commencent à porter leurs fruits aux yeux des habitants. Le manque de formations pour les jeunes recule également, de même que, plus modérément, le problème de liaison avec Paris. Les autres thématiques (services et commerces de proximité, absence d'une ville de grande taille, montant des impôts locaux, manque d'animations) demeurent globalement stables sur la période.

La **hiérarchie des points faibles** identifiés par les nouveaux arrivants est **proche de celle observée pour l'ensemble des répondants**. Notons néanmoins que l'accès aux professionnels de santé est nettement moins fréquemment cité par cette population (59,2 %, contre 78,8 % pour l'ensemble des répondants). Le **vieillessement de la population** est en revanche **davantage mentionné** que par l'ensemble des répondants.

Par rapport à 2022, la perception des nouveaux arrivants a également évolué : le déficit de l'offre de soins et l'absence d'une ville de grande taille sont désormais moins souvent cités comme des faiblesses du département par cette population. À l'inverse, le vieillissement de la population et le manque d'animations culturelles, sportives ou de loisirs progressent parmi les points jugés problématiques, de même que la question de la liaison avec Paris.

Directeur de la publication : Jean-Luc BROUTIN

Dépôt légal à parution - ISSN 2267-5159

Tirage : publication électronique -

Publication réalisée avec le soutien financier du Conseil départemental de Loir-et-Cher

Crédit Photos : ©David Darrault

Observatoire de l'Économie et des Territoires - 34 avenue Maunoury - 41000 BLOIS

Tél : 02.54.42.39.72 • www.pilote-oet.fr • E-mail : infos@observatoire41.com



**OBSERVATOIRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES TERRITOIRES**

